

Responsables de la formation professionnelle

Le cercle des responsables de la formation professionnelle comprend tous les spécialistes qui dispensent une partie de la formation initiale aux apprenti-e-s, qu'il s'agisse de la formation à la pratique professionnelle ou de la formation scolaire. La LFPr distingue entre:

- Formateurs actifs dans les entreprises formatrices
- Autres formateurs (Ce sont par exemple ceux qui exercent leur activité dans les cours interentreprises et dans d'autres lieux de formation comparables, dans les écoles de métiers ou dans d'autres institutions de formation reconnues.)
- Enseignant-e-s des écoles professionnelles
- Expert-e-s aux examens

Il arrive souvent que des professionnels qualifiés commencent à former et assument d'autres fonctions au fil du temps. Une formatrice peut par exemple dispenser des cours à titre accessoire dans une école professionnelle, un formateur peut être nommé expert aux examens. La formation des responsables de la formation professionnelle est réglée dans des plans d'études cadres. (voir liste de liens en annexe «&») Les plans sont coordonnés entre eux, autrement dit une formation acquise peut être prise en compte pour une autre. C'est là une des forces du système dual. Les formateurs et les formatrices sont issus de la pratique et assument des tâches variées dans la formation professionnelle initiale.

Enrichissement des tâches

Les formateurs et formatrices en entreprise apportent l'essentiel: le bagage qui fait d'eux des professionnels confirmés. Ils y ajoutent la motivation à transmettre leur savoir. Le plaisir de collaborer avec les jeunes constitue la troisième condition préalable. Lorsqu'ils sont chargés d'encadrer les personnes en formation, ils enrichissent leurs tâches et assument de nouvelles responsabilités. L'exercice de leur activité professionnelle en devient plus exigeant mais aussi plus varié. Dans bien des cas, les formateurs/trices assument pour la première fois des fonctions de cadre, ce qui représente un jalon dans leur parcours professionnel.

Apprendre et former

L'évolution dans le monde du travail et les professions se répercute aussi sur la manière d'apprendre, de former et de préparer les jeunes à leur vie professionnelle. La formation différenciée prime aujourd'hui sur les formations standardisées. Désormais plus ouvert, le système de formation professionnelle place sans cesse les spécialistes devant de nouvelles tâches. Les professions ne s'apprennent plus pour toute la vie. La formation initiale représente désormais le fondement pour l'apprentissage durant toute la vie professionnelle.

Formation continue

Pour former efficacement des apprentis, le formateur ou la formatrice doit veiller à sa formation continue. Il existe de nombreuses possibilités de perfectionnement sur le plan technique; elles sont notamment offertes par l'association professionnelle. Pour pouvoir accompagner leurs apprentis de façon méthodique et personnelle, les formateurs doivent aussi élargir leurs compétences pédagogiques. Les prestataires de formation en la matière offrent une gamme de cours spécifiques. Les cours de perfectionnement se fondent souvent sur le cours de base. Les formateurs/trices peuvent appliquer les compétences acquises non seulement à la formation de la relève mais aussi les mettre en évidence dans un dossier de candidature.

Plan d'étude – Cours de base pour formateurs/formatrices en entreprise – avec attestation cantonale reconnue par la Confédération – 40 heures (AFE)
Lehrplan – Kurs für Berufsbildner/innen in Lehrbetrieben – mit kantonalem, eidg. anerkanntem Kursausweis – im Umfang von 40 Kursstunden (KBB)
Piano di formazione – Corso di base per formatori/formatrici di apprendisti in azienda – con attestazione cantonale – 40 ore (CFA)

04.08.2016

Compétences attendues	PEC	QualiCarte	Références manuel (3 ^e édition)
Verlangte Kompetenzen	RLP	QualiCarte	Referenzen Handbuch (3. Auflage)
Competenze richieste	PSQ	QualiCarte	Riferimento nel manuale (2 ^a edizione)
Objectif de formation 1: Rapport avec les personnes en formation			
Bildungsziel 1: Umgang mit Lernenden			
Obiettivo generale 1: Rapporto con le persone in formazione			
1.1 Le formateur/la formatrice en entreprise (FE) prépare un accueil personnalisé: Il/elle informe sur l'organisation de l'entreprise (en particulier les responsabilités) et indique les règles en vigueur. <i>Die Berufsbildner/innen bereiten den Lehrbeginn der Lernenden vor: Sie führen in die betriebliche Organisation (insbesondere Zuständigkeiten) und Verhaltensregeln ein.</i> Il formatore/la formatrice di apprendisti in azienda (FA) prepara un'accoglienza personalizzata: informa sull'organizzazione aziendale (in particolare sulle responsabilità) e indica le regole in vigore.	4 6 7 8 9 10 11	A 2.4. A 3.1. A 3.3. A 4.7.	
1.2 Le/la FE est capable de mener un entretien avec la personne en formation de manière compétente afin de l'aider à se développer. <i>Die Berufsbildner/innen sind fähig, Gespräche kompetent zu führen, um die Lernenden zu fördern.</i> Il FA è in grado di condurre con competenza un colloquio con lo scopo di motivare la persona in formazione (PF) e di sostenerne il proprio sviluppo.	2 13 22 23	A 4.5. B 5.4.	
1.3 Il/elle décèle les éventuels dysfonctionnements et prend les mesures adéquates avec les partenaires concernés. <i>Die Berufsbildner/innen erkennen allfällige Probleme und treffen zusammen mit den Bildungspartnern die nötigen Massnahmen.</i> Il FA scopre eventuali problematiche e prende misure adeguate con i partner della formazione.	14 20 24 28	A 4.6. B 5.5. B 6.1.	
1.4 Il/elle suscite l'épanouissement professionnel et personnel ainsi que l'autonomie de la PF; il/elle sollicite son avis. <i>Die Berufsbildner/innen unterstützen die berufliche und persönliche Entwicklung, die Selbstständigkeit der Lernenden und räumen ihnen Mitsprache ein.</i> Il FA promuove l'autonomia, la realizzazione professionale e personale della PF e tiene conto delle opinioni espresse da quest'ultima.	19 21 23	A 4.8. B 5.1. B 5.2.	

Compétences attendues <i>Verlangte Kompetenzen</i>	PEC	QualiCarte	Références manuel (3 ^e édition) <i>Referenzen Handbuch</i> (3. Auflage)
Competenze richieste <i>Competenze richieste</i>	RLP	QualiCarte	Riferimento nel manuale (2 ^a edizione)
Competenze richieste <i>Competenze richieste</i>	PSQ	QualiCarte	Riferimento nel manuale (2 ^a edizione)
Objectif de formation 2: Planification et mise en œuvre de la formation <i>Bildungsziel / 2: Planung und Umsetzung der betrieblichen Bildung</i>	2		
2.1 Le/la FE connaît le plan de formation et les supports pédagogiques de la profession. <i>Die Berufsbildner/innen kennen den Bildungsplan und die Instrumente zur Förderung der betrieblichen Bildung.</i> Il FA conosce il piano di formazione e i supporti pedagogici della professione.		12 15 12 14 15 28 16	A 4.3. A 3.2. A 4.2.
2.2 Il/elle prévoit le déroulement de la formation de manière à aborder tous les éléments du plan de formation. <i>Die Berufsbildner/innen planen den Bildungsverlauf so, dass alle Elemente des Bildungsplans integriert werden.</i> Il FA pianifica lo svolgimento della formazione in modo da affrontare tutti gli elementi previsti dal piano di formazione.		28 A 3.2.	
2.3 Il/elle fixe des objectifs clairs et mesurables. <i>Die Berufsbildner/innen legen klare und messbare Ziele fest.</i> Il FA fissa degli obiettivi chiari e misurabili.			A 4.1.
2.4 Il/elle programme, explique et montre les méthodes et processus de travail. <i>Die Berufsbildner/innen planen, zeigen und erklären Arbeitsmethoden und -abläufe.</i> Il FA pianifica, spiega e indica i metodi e i processi lavorativi.		17	A 4.1.
2.5 Il/elle veille à ce que les PF soient intégrées de manière adéquate dans les processus et l'organisation de travail de l'entreprise. <i>Die Berufsbildner/innen sorgen dafür, dass die Lernenden in adäquater Weise in die Betriebsprozesse und Arbeitsorganisation integriert werden.</i> Il FA veglia e si adopera affinché la PF sia integrata adeguatamente nei processi e nell'organizzazione lavorativa dell'azienda.		9 10 19	A 3.3.
2.6 Il/elle contrôle qualitativement et quantitativement le résultat du travail de la PF. <i>Die Berufsbildner/innen überprüfen die Arbeitsergebnisse der lernenden Personen nach qualitativen und quantitativen Kriterien.</i> Il FA controlla il lavoro della PF dal punto di vista sia quantitativo che qualitativo.		18	B 4.6.



Compétences attendues Verlangte Kompetenzen Competenze richieste	PEC RLP PSQ	QualiCarte Quali/Carte QualiCarte	Références manuel (3 ^e édition) Referenzen Handbuch (3. Auflage) Riferimento nel manuale (2 ^a edizione)
Objectif général 3: Prise en compte des aptitudes individuelles Bildungsziel 3: Berücksichtigen der individuellen Fähigkeiten Obiettivo generale 3: Tener conto delle caratteristiche individuali	3		
3.1 Il/la FE définit le profil attendu par la profession et par l'entreprise. <i>Die Berufsbildner/innen bestimmen das Anforderungsprofil der Lernenden, abgeleitet von den Anforderungen des Berufs und des Betriebs.</i> Il FA definisce il profilo richiesto dall'azienda e dalla professione.		1	A 2.1.
3.2 Il/elle connaît les méthodes et instruments de sélection (p.ex. entretien, tests, stages) et sait les utiliser avec compétence et pertinence. <i>Die Berufsbildner/innen kennen die Methoden und Instrumente der Selektion (z.B. Bewerbungsgespräche, Tests, Schnupperlehren) und können diese gezielt und kompetent anwenden.</i> Il FA conosce i principi riguardanti la selezione (colloquio, tests, stages) e li applica in modo coerente e competente.		2 3 5	A 2.2.
3.3 Il/elle établit le rapport de formation selon les règles méthodologiques et les exigences de la profession. <i>Die Berufsbildner/innen können einen Bildungsbericht gemäss den methodischen Vorgaben und Anforderungen des Berufs machen.</i> Il FA compila il rapporto di formazione secondo le norme metodologiche della professione.		22	A 4.2.
3.4 Il/elle analyse les prestations de la PF et met en œuvre, le cas échéant, des mesures de soutien pédagogique adéquates. <i>Die Berufsbildner/innen analysieren die Leistungen und können, wenn nötig, die entsprechenden Stütz- und Fördermassnahmen einleiten.</i> Il FA analizza i risultati della PF e reagisce, se del caso, implementando sostegni pedagogici adeguati.		14 18 20 21	A 4.

Compétences attendues	PEC	QualiCarte	Références manuel (3 ^e édition)
Verlangte Kompetenzen	RLP	QualiCarte	Referenzen Handbuch (3. Auflage)
Competenze richieste	PSQ	QualiCarte	Riferimento nel manuale (2 ^a edizione)
Objectif de formation 4: Contexte de la formation professionnelle Bildungsziel 4: Rahmenbedingungen der Berufsbildung Obiettivo generale 4: Contesto della formazione	4		

4.1 Le/la FE connaît l'ordonnance de la profession et les procédures de qualification. <i>Die Berufsbildner/innen kennen die Verordnung und das Qualifikationsverfahren des entsprechenden Berufs.</i> Il FA conosce i contenuti e le procedure di qualificazione dell'ordinanza della professione.		15 25 27	B 3.1.
4.2 Il/elle connaît les exigences légales qui touchent directement son activité de formateur/ formatrice, en particulier celles qui concernent le contrat et les divers types de formation. <i>Sie kennen die gesetzlichen Vorschriften, welche die Tätigkeit als Berufsbildner/in betreffen insbesondere in Bezug auf den Lehrvertrag und die verschiedenen Bildungstypen der beruflichen Grundbildung.</i> Il FA conosce i riferimenti legali che riguardano direttamente la propria attività di formatore, soprattutto per quanto concerne il contratto e i diversi percorsi formativi.		7 11 12 27 28	A 2.3. A 2.4. A 5.1. B 3.1.
4.3 Il/elle collabore avec la représentation légale, les autorités cantonales, les organisations du monde du travail, les écoles professionnelles, les prestataires de cours interentreprises et les services de soutien. <i>Die Berufsbildner/innen arbeiten mit den gesetzlichen Vertretungen, kantonalen Behörden, Organisationen der Arbeitswelt, Berufsfachschulen, Ü-K-Anbietern und Beratungsstellen zusammen.</i> Il FA collabora con i partner cantonali della formazione professionale, i rappresentanti legali, le organizzazioni del mondo del lavoro, le scuole professionali, i corsi interaziendali e i servizi di sostegno.		20 24	B 2.
4.4 Le/la FE connaît les dispositions en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et d'hygiène. <i>Die Berufsbildner/innen kennen die Vorschriften für Arbeitssicherheit, die begleitenden Massnahmen für Arbeitssicherheit und Gesundheitsschutz und Hygiene.</i> Il FA conosce le disposizioni in materia di sicurezza sul lavoro, le misure di accompagnamento relativa alla sicurezza, alla salute e all'igiene.		10	
4.5 Il/elle est sensibilisé-e aux problèmes que rencontrent les personnes en formation et est capable de les aider à les surmonter. <i>Die Berufsbildner/innen sind für die spezifischen Probleme, denen lernende Personen begegnen können, sensibilisiert und können Hilfestellungen geben.</i> Il FA è sensibile ai problemi che la PF potrebbe incontrare e sa individuare le soluzioni più appropriate.		23 24 26	B 5.

1.4. Développement de la qualité à l'aide de la QualiCarte

Pour quelle raison développer la qualité?

La QualiCarte a été développée afin que les entreprises formatrices disposent d'un instrument de portée générale pour évaluer la qualité de la formation à la pratique professionnelle. Elle permet de suivre l'évolution de la qualité dans l'entreprise.

Thème important pour toutes les entreprises, le développement de la qualité les incite à aspirer en permanence à des améliorations. Grâce à un examen régulier et le plus souvent standardisé des processus, il est possible d'améliorer et d'adapter les projets et les structures internes aux exigences posées. C'est ainsi que le potentiel d'amélioration est mis en évidence et réalisable.

Le développement de la qualité joue aussi un rôle important pour les entreprises formatrices. En y veillant, elles s'assurent que les exigences posées en matière de formation pratique sont définies, vérifiées et adaptées si nécessaire. Les entreprises formatrices peuvent tirer profit de l'assurance-qualité à plusieurs niveaux. Grâce à l'instrument d'évaluation de la qualité de leur choix, elles savent à quels critères doit correspondre la formation dispensée dans l'entreprise et ce qui facilite la planification. Elles peuvent examiner en permanence la qualité de leur formation. L'outil leur indique les aspects qui exigent des actions et ceux qu'il faut améliorer. Le développement de la qualité ne consiste pas seulement en un instrument de contrôle; il met aussi des balises à la disposition des entreprises (pour la planification et la mise en oeuvre de la formation); il leur donne l'assurance que leurs apprentis reçoivent une formation de haut niveau.

Le processus se déroule en quatre étapes représentées dans l'illustration ci-dessous. Il convient d'abord de planifier la formation de l'apprenti-e, ensuite de mettre en oeuvre les unités de formation. En troisième lieu, il s'agit d'examiner le processus de formation, d'en contrôler le succès et de déterminer les améliorations nécessaires. C'est à ce moment-là que la QualiCarte s'applique. Enfin, la quatrième étape est réservée aux mesures d'amélioration (planification, mise en oeuvre et contrôle de leur efficacité dans un délai déterminé).

